

## Enseignement supérieur et territoires : enjeux et défis pour la Bretagne

*Depuis les années 2000, la carte française de l'enseignement supérieur et de la recherche évolue fortement, dans un paysage national et international de plus en plus concurrentiel. Des systèmes locaux, métropolitains et régionaux d'enseignement supérieur et de recherche se construisent, avec le rôle déterminant des collectivités territoriales, et notamment des conseils régionaux.*

*Cette auto-saisine du CESER de Bretagne vise à montrer comment une stratégie régionale d'enseignement supérieur impliquant à toutes ses échelles les acteurs et les territoires peut renforcer sa contribution au développement économique, social et culturel en Bretagne. Les préconisations émises tiennent compte de la future démarche de Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR), annoncée par le Conseil régional au cours de cette étude.*



Dans un domaine où les collectivités territoriales et notamment la Région s'impliquent déjà depuis plusieurs décennies, **le CESER fait une priorité de la mise en cohérence de ces interventions dans une approche en réseaux multi-sites et multi-échelles.** Elle doit permettre leur plus grande efficacité, dans le cadre d'une stratégie régionale partagée qui favorise **des parcours de réussite pour chacun** dans l'enseignement supérieur, et fasse de l'enseignement supérieur et de la recherche **un moteur du développement régional** et un élément de l'identité régionale.

Ces ambitions complémentaires se définissent au croisement des caractéristiques et priorités régionales, et des enjeux nationaux et internationaux

dans la manière dont ils sont déclinés et réappropriés en Bretagne.

Le CESER s'attache donc à rendre compte de l'organisation de l'enseignement supérieur en Bretagne (composition et répartition de l'offre, rôles des acteurs régionaux) et de ses évolutions dans un paysage global sans cesse plus ouvert et compétitif et de ce fait porteurs d'enjeux régionaux décisifs.

### L'offre régionale d'enseignement supérieur : une répartition territoriale polycentrique

En Bretagne, l'enseignement supérieur se compose d'un ensemble riche et diversifié en termes d'offres de formations, avec :

- un enseignement universitaire multipolaire : quatre universités, sept antennes, huit IUT, un IUFM multi-sites, des écoles intégrées, une offre d'enseignement universitaire privé de proximité ;

- de nombreuses grandes écoles, notamment d'ingénierie et militaires ;
- un réseau développé d'écoles spécialisées ;
- les classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs, formations supérieures implantées dans les lycées.

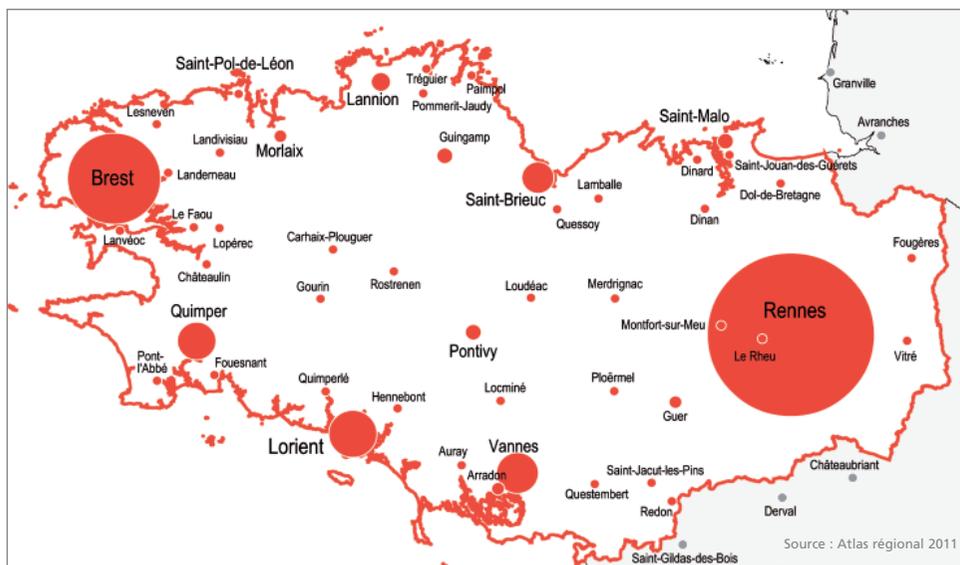
Cette offre de formation supérieure est répartie sur le territoire selon une **organisation territoriale polycentrique**, qui fait de l'enseignement supérieur un **service public de proximité**. La répartition des étudiants sur le territoire régional suit globalement cette organisation : 110 669 étudiants sont accueillis en 2011 dans plus de 200 établissements. Au-delà de ce maillage dense d'établissements, les situations varient entre territoires en termes d'offre dispensée et de présence étudiante : entre l'Est et l'Ouest, entre les villes littorales et le centre Bretagne, entre les littoraux sud et nord... S'il y a moins de concentration au niveau des pôles métropolitains que dans d'autres régions, il existe des **polarisations fortes** autour de la métropole rennaise qui accueille plus de 50% des étudiants et de l'agglomération brestoise qui en rassemble 20%.

## Depuis 2005, des réponses régionales dans un paysage national et international en mutation

Indissociable de l'évolution des référentiels nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur, le dispositif régional existant est aussi le fruit de l'évolution des interventions des acteurs régionaux et notamment des collectivités territoriales. Investies dans l'enseignement supérieur à partir des années 1980, elles ont participé à construire un "modèle" de concertation régionale autour de l'enseignement supérieur, avec la Région comme chef de file.

De 2005 à aujourd'hui, les priorités régionales et locales ont évolué progressivement, en lien avec l'intensification des impératifs d'ouverture et d'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche : retentissement du "fameux" Classement de Shanghai, impératifs d'excellence, de taille critique. Dans ce cadre nouveau, l'Etat intervient davantage dans une logique contractuelle et procédurale, pour soutenir

### Répartition des effectifs étudiants en Bretagne (2009-2010)



quelques sites universitaires et de recherche jugés aptes à représenter internationalement une excellence française. Il en résulte un rapprochement croissant de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi des logiques accrues de différenciation et de hiérarchisation entre territoires.

En Bretagne, l'inscription dans ces dispositifs transforme progressivement le paysage régional voire interrégional de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment avec la création en 2007 du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur régional "Université européenne de Bretagne" (**PRES UEB**), et récemment avec les projets régionaux bâtis en réponse aux appels à projets nationaux des **Investissements d'avenir**.

Des enseignements sont à tirer des réussites comme des échecs rencontrés pour répondre aux exigences de ces dispositifs, dont il faut tenir compte mais auxquelles les défis régionaux ne peuvent se limiter. L'enjeu majeur est de construire une **stratégie collective originale** pour l'enseignement supérieur et la recherche en Bretagne, voire dans le Grand Ouest. Cette stratégie devra optimiser et valoriser les caractéristiques territoriales et organisationnelles de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Construire une stratégie régionale d'enseignement supérieur pour la Bretagne

### Favoriser des parcours de réussite pour chacun dans l'enseignement supérieur

Aux niveaux national comme régional, les transitions entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, mais aussi entre enseignement supérieur et monde professionnel, posent encore des questions non résolues : comment mieux démocratiser la transition entre secondaire et supérieur ? Comment agir face au déterminisme scolaire, social et de genre, qui guide les choix d'orientation ? Comment faciliter les passerelles entre filières de formation pour limiter

les décrochages et les sorties du système sans diplôme ?...

Ces problématiques se posent de manière spécifique en Bretagne, où la **réussite scolaire** est régulièrement mise en avant et en particulier les résultats régionaux du baccalauréat, mais où des disparités sociales, sexuées et territoriales existent. Ces différences ont des effets dans l'accès des élèves au bac puis dans le déroulement des cursus étudiants. C'est aussi à la lumière de ces particularités qu'il faut comprendre certaines spécificités des cursus des étudiants en Bretagne : une part importante d'entre eux se dirige vers les formations courtes et il existe un léger déficit d'étudiants dans l'enseignement supérieur long, hormis pour les formations d'ingénieurs. Les jeunes quittent le territoire régional en assez grand nombre pour étudier ou, une fois diplômés, pour leur premier emploi. Compte tenu de ces caractéristiques, le CESER préconise d'appréhender la réussite des parcours étudiants à travers deux dimensions, qui toutes deux placent les étudiants au cœur des réflexions :

- **développer une approche intégrée et plurielle du parcours de réussite étudiant, du second degré au premier emploi**, qui diversifie et fluidifie les parcours, structure et ouvre l'offre de formation, en agissant sur des enjeux régionaux spécifiques prioritaires : les parcours des étudiants issus de bacs professionnels et ceux des étudiants en formations courtes ;

- **agir sur l'ensemble des conditions de vie étudiante, selon une approche élargie de la réussite étudiante**, qui s'attache à mieux connaître ses conditions de vie et à les améliorer dans une démarche intégrée (logement, ressources, transport, santé..., place des étudiants dans la Cité).

### Faire de l'enseignement supérieur un moteur du développement régional et un élément constitutif de l'identité régionale

**Pour renforcer et diffuser une identité de la Bretagne, région d'enseignement supérieur et de recherche** aux niveaux régional, national et international, il est

indispensable de **développer la diversité des excellences** existantes et potentielles **et de les mettre en lien et en cohérence**, y compris avec celles d'autres régions. Ces excellences doivent être mieux connues et reconnues, l'excellence de l'enseignement supérieur se jugeant aussi à l'aune de son utilité sociale et économique, et via son appropriation et l'amélioration globale des niveaux de formation, des compétences et des savoirs.



© Stéphane Cussot - CFB

l'ensemble des acteurs régionaux qui doit intervenir dans un domaine qui est de leur intérêt à chacun et qui doit être considéré sous l'angle d'un intérêt régional partagé. Pour cela, des politiques de sites structurées sont à développer (spécialisations, articulations lycées/écoles/universités), et à mettre en réseau (mutualisations, mobilités, appui sur les outils numériques, articulation des parcours entre antennes et sites sièges), tout en assignant aux métropoles un rôle dans la cohésion régionale globale, basé sur une logique d'effet d'entraînement qui considère la diversité des sites existants comme une richesse ;

- à **l'échelle interrégionale** : les échanges et coopérations utiles sont à capitaliser et à développer, notamment avec les régions du Grand Ouest, en prolongeant la dynamique que les Investissements d'avenir ont permis d'accélérer ;

- **aux échelles nationale et internationale** : des relations développées mais non unifiées existant déjà, la priorité est de les identifier et d'en améliorer la visibilité et l'efficacité en déterminant une stratégie régionale d'ouverture pérenne, avec une structuration basée sur la recherche.

La priorité pour la Région doit être de faire émerger **une stratégie lisible et partagée, organisée** dans le cadre d'une gouvernance efficace. Le Conseil régional devra assurer ce rôle de **pilotage** et, en amont, de **mobilisateur** des acteurs régionaux.

### Coordonner les politiques régionales dans une approche en réseaux multi-échelles et multi-sites

**Clé de voûte d'une stratégie régionale d'enseignement supérieur**, cette ambition correspond à l'objectif d'un travail mené en cohérence et complémentarité à toutes les échelles de territoire :

- **aux échelles locales et régionale** : en-dehors de logiques concurrentielles, c'est

#### rapporteurs

■ Mme Anne SAGLIO et MM. Luc AVRIL et Olivier SIRE

#### contact

■ Caroline MEVEL, conseillère technique - Tél : 02 99 87 18 74  
Email : caroline.mevel@region-bretagne.fr

Rapport sous format PDF  
[www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)

*Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande*

Rapport sous format papier

**Conseil économique, social et environnemental de Bretagne**

7, rue du Général Guillaudot - CS 26918 - 35069 RENNES Cedex

Tél. : 02 99 87 18 75 • Fax : 02 99 87 17 69

Email : ceser@region-bretagne.fr

Directeur de la publication : Alain Even - Impression : Région Bretagne - ISSN 2101-6798